



Du 1^{er} au 8 décembre prochain, vous serez appelés à élire par voie électronique vos représentants au Comité Social d'Administration Local (C.S.A.L) de ...

Le C.S.A.L fusionne les anciens comités techniques locaux (C.T.L) et comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T). Cette **nouvelle instance locale** disposera de **compétences étendues** puisqu'elle évoquera l'organisation et le fonctionnement des services, l'égalité professionnelle mais aussi les conditions de travail des agents. Les lignes directrices de gestion (L.D.G), qui déterminent les règles en matière de mobilité et de promotion relèveront également de la compétence du C.S.A.L. **Cette élection revêt donc une importance capitale.**

POURQUOI VOTER

F.O.-DGFIP ?

Notre conception du syndicalisme n'est pas de cogérer et encore moins d'accompagner la DGFIP dans ses réformes.

Tout au contraire, au cours du mandat qui s'achève, **F.O.-DGFIP** s'est battu à vos côtés contre le NRP et les fermetures de services et pour la sauvegarde de nos emplois, de nos missions et de notre maillage territorial.

F.O.-DGFIP est constamment intervenu pour que la direction locale explique ses décisions, et prenne en compte les légitimes attentes des personnels dont l'implication ne faillit pas malgré des conditions de travail dégradées.

Vos élus **F.O.-DGFIP** ont œuvré pour un service public de qualité accessible à tous sur l'ensemble du territoire, porté par des agents travaillant dans de bonnes conditions.

Il y a urgence à remettre en discussion les revendications portées par **F.O.-DGFIP** qui exige notamment :

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, un plan ambitieux de recrutement sur emplois statutaires de titulaires et l'augmentation des promotions.
- une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice afin de rattraper la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000 et amplifiée par une inflation violente depuis octobre 2021 entraînant une perte de près de 4 points de pouvoir d'achat sur 12 mois.
- le droit au retour à l'issue d'une promotion, 2 mouvements de mutation par an ainsi qu'une affectation la plus fine possible, y compris en direction.

VOTER **F.O.-DGFIP**,

C'EST CHOISIR

UN SYNDICAT

QUI PRIVILÉGIE LA REVENDICATION
COLLECTIVE EN TOUTE INDÉPENDANCE.

F.O.-DGFIP est un syndicat libre et indépendant. Cette indépendance vaut à l'égard des partis politiques, des gouvernements, de l'État, du patronat et des églises. À ce titre, **F.O.-DGFIP** n'a bien évidemment donné aucune consigne de vote aux élections.

VOTER **F.O.-DGFIP**
C'EST VOTER POUR
LA **FORCE** DU COLLECTIF

QUI SONT LES CANDIDATS
F.O.-DGFIP ?

F.O. est la 1^{ère} **organisation dans la Fonction publique d'État**. Elle est à ce titre l'interlocuteur légitime de tous les niveaux de décision : auprès du Directeur général avec le Syndicat National, auprès des Ministres par le biais de notre Fédération des Finances et de la Fédération des Fonctionnaires et enfin au plus haut niveau avec la Confédération F.O.

En votant **F.O.-DGFIP**, vous défendrez les **valeurs républicaines** et la **Fonction publique** dont l'avenir est en jeu et qui sont garantes de l'égalité de traitement des citoyens.

En votant **F.O.-DGFIP**, vous désignerez des représentants qui **préparent leurs dossiers** et démontrent à la direction le bien fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

Des collègues représentatifs des différentes missions de notre direction qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances publiques.

De nouveaux militants motivés pour faire respecter les droits de tous les agents. Des élus sortants qui ont l'expérience des règles de gestion et qui ont à cœur de défendre le service public et nos emplois, nos missions, et nos conditions de travail.

Parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, les candidats **F.O.-DGFIP** sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour défendre vos intérêts et obtenir satisfaction.

Vous pourrez compter sur les candidats figurant sur les listes **F.O.-DGFIP** qui seront à vos côtés pour vous conseiller et vous défendre sur tous les sujets.

Nom Prénom	Grade	Service d'affectation
Sébastien LIEVRE	Contrôleur Principal	Cité administrative
Anne RETO-RIVIERE	Contrôleuse Principale	EDR
Williams PILLET	Inspecteur	PCRP Challans
Aurélien BRUN	Agente Administrative Principale 2°cl	SIP Les Sables d'Olonne
Julie COUBRONNE	Contrôleuse 2° classe	PCRP La Roche sur Yon
Stéphane GUIBERT	Contrôleur Principal	SGC Fontenay Le Comte
Didier LOISEAU	Contrôleur 1° classe	PCE La Roche sur Yon
Aurélien FRONT	Agent Administratif Principal 2°cl	CDIF La Roche sur Yon
Catherine DANIEAU- BONNAUDET	Inspectrice	SPFE La Roche sur Yon
Stéphane LANDRE	Agent Administratif Principal 1°cl	SIP Challans
Bénédicte CHEVAILLIER	Contrôleuse Principale	PRS La Roche sur Yon
Thierry PETROFF	Contrôleur Principal	SGC Fontenay Le Comte
Sarah LALONDE	Agente Administrative Principale 2°cl	SIE La Roche sur Yon
Adèle GIVELET	Agente Administrative Principale 2°cl	SIP Les Herbiers
Laetitia CAREY	Contrôleuse 2° classe	Trésorerie des Hôpitaux
Sylvie HUMBERT	Inspectrice	SIE Challans
Lucie AUBERT	Contrôleuse 2° classe	SGC Les Herbiers
Florent ECHAMPARD	Contrôleur 2° classe	SIP La Roche sur Yon
Aurélien LECAT	Inspectrice	SGC Fontenay Le Comte
Caroline PAVOT	Agente Administrative Principale 1°cl	SGC Luçon



**ÉLECTIONS 1^{er} DÉCEMBRE
PROFESSIONNELLES 8 2022**

